

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 06 01 07 POUR LA CREATION D'UN JARDIN D'ENFANTS CHEZ EMILIE ET BENOIT

Etaient présents : Emilie, Anaïs, Nina, Marie, Benoît, Marc, Pierre, Josselin, Sébastien.

1. Synthèse du travail effectué par chacun des pôles

Synthèse du groupe 1 « Comité pédagogique » :

Le groupe nous présente son travail et nous lisons leur compte rendu écrit (voir compte rendu écrit).

Après discussion sur l'embauche avant la rentrée des éléments clés sont évoqués :

- ~ Nous devons fixer des limites d'implication de la personne choisie afin de ne pas empiéter sur sa vie personnelle
- ~ Nous devons garder mutuellement une conduite professionnelle afin de ne pas tomber dans des problèmes d'ordre affectifs
- ~ Le lieu ne sera pas élaboré en fonction des désirs de cette personne mais commun à tous.

Pour la prochaine réunion, Pierre s'est engagé à aller chercher les papiers de création de l'association, Anaïs va s'entretenir avec Fabienne Brutus pour en savoir plus sur les contrats aidés et le comité travaillera plus spécifiquement sur le déroulement de l'entretien d'embauche.

Synthèse de Sébastien sur son travail dans le cadre du groupe 2 « association et cadre juridique » :

Sébastien a prit contact avec la Fédération par Mail sans retour. Cette initiative a semblée trop précoce pour certains mais après discussion il est ressortit que cela pouvait être bénéfique d'avoir leur aide pour une structuration, que nous ne sommes redevable de rien et que la marche à suivre reste propre au groupe, rien n'est systématique.

Sébastien souhaite prendre contact avec les écoles existantes pour leur poser des questions, il est invité à consulter le document envoyé par Nina. Pour la suite, il est préférable que les démarches ne se fassent pas en solo et que les groupes fonctionnent ensembles pour l'avancée de leurs taches respectives.

Synthèse de Marie du *groupe solitaire 3* « Finances » :

Après étude d'un document fournit par Nina présentant les rapports financiers de divers établissements, il ressort qu'en moyenne l'écolage est de l'ordre de 150 à 200 euros par mois et que les sources de financement sont : l'écolage, les subventions départementales et régionales, les contrats aidés, la CAF, les stagiaires Européens, les fêtes, les dons.

2. Fixation de dates pour l'échéancier

Il a été décidé que chaque groupe devait définir ses propres dates pour la prochaine réunion, nous agencerons alors celles-ci ensembles.

3. Discussion autour du noyau

Les peurs exprimées étaient que des personnalités dérangeantes, dictatrices essaient de rentrer et tentent de perturber le bon fonctionnement du projet.

Face à cela, la sagesse générale a établi :

- ~ que nous suivrions le calendrier d'ouverture aux autres décidé lors de la précédente réunion ;
- ~ que si nous étions clairs, justes et vrais entre nous, nous n'avions pas à craindre les perturbateurs ;
- ~ que nous devons continuer à exprimer nos ressentis positifs comme négatifs dès qu'ils apparaissent pour désamorcer tout de suite les conflits et éviter les conspirations et autres stratagèmes défensifs chers aux associations en général ;
- ~ que certains d'entre nous devraient être parfaitement capable d'expliquer ce qu'est la pédagogie pour répondre aux attaques, mais ça n'est pas notre rôle que de l'être tous ;
- ~ que nous créerons le conseil d'administration avant la première réunion d'ouverture ;
- ~ que nous laisserons la place aux personnes souhaitant s'impliquer en créant des appels à participation ciblés, de nouvelles thématiques de travail ou en participant au conseil d'administration ;
- ~ notre légitimité est que nous sommes à l'origine du projet,
- ~ que nous sommes 9, le 9 c'est l'œuf, la création, si nous ouvrons le jardin en septembre, 9 mois auront été nécessaires pour la création du projet...

4. Discussion autour de la co-présidence

Concernant la coprésidence, il s'avère que juridiquement ça n'existe pas, en revanche nous pouvons spécifier dans nos statuts que nous voulons fonctionner en interne comme cela.

Marie apportera pour la prochaine fois des statuts exemples.

5. Délimitation d'une zone géographique

Ce sujet a été assez sensible, le tour de table a montré que pour nous il fallait que le lieu soit accessible, pas trop perdu, pas à plus de 30min de nos lieux de vie respectifs, dans un axe allant de Carcassonne à Limoux. Une ébauche de haricot est née sur la carte, à redéfinir en fonction des besoins d'autres parents, mais priorité au noyau fondateur.

La difficulté est que nous sommes dans un département où tout est loin de tout, que nous habitons tous assez loin et que nous envisageons tous de changer de lieu de vie dans les temps à venir. Des pistes existent cependant : à Rouffiac et à Arnaudel.

Laissons venir à nous ce qui se présente, ayons confiance...

Prochaine réunion : le 28 janvier à 14h à l'Arnaudel.